

**DECLARATION DES PERSONNES SOUHAITANT ASSURER LA SURVEILLANCE
DES ETABLISSEMENTS DE BAINADE D'ACCES PAYANT
(Articles D.322-13 et A. 322-10 du code du sport)**

1^{ère} demande

Renouvellement

A RENOUELER TOUS LES ANS

I Etat civil

NOM :

Prénom(s) :

Date et lieu de naissance :

Domicile :

Code postal :

Commune :

Téléphone :

Courriel :

II Diplômes et titres

Diplôme :

Date et lieu de délivrance :

Dernière révision BNSSA :

Date d'obtention du PSE1/2 :

Date du dernier recyclage PSE1/2 :

III Activités de surveillance

Lieu(x) d'exercice :

.....

Période d'exercice :

.....

Fait à le.....

Signature

Pièces à joindre pour une première déclaration :

- Copie de la carte nationale d'identité ou du passeport ;
- Copie du diplôme et de son dernier recyclage
- Copie du PSE1 et de sa dernière révision
- Certificat médical datant de moins de trois mois attestant que *l'intéressé ne présente aucune contre-indication apparente à la pratique de la natation et du sauvetage, ainsi qu'à la surveillance des usagers des établissements de baignade*
- Photo identité

Pièces à joindre pour un renouvellement :

Certificat médical datant de moins de trois mois – recyclage PSE1- imprimé de déclaration

Demande à envoyer à l'adresse suivante :

Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports de Seine-et Marne
20 quai Hippolyte Rossignol –77010 Melun Cedex
courriel : veronique.bontoux@ac-creteil.fr